



ACCUEIL DE LOISIRS

AZKAINGO BILGUNEA



Vacances de NOËL

Eguberriko oporrak

Horaires / Orduak :

7h45-18h30

Début des activités à 9h30

Possibilité de venir chercher vos
enfants à partir de 17h.

*Du lundi 20 décembre au
vendredi 24 décembre*

Abenduaren 20 tik Abenduaren 24 tara

Enfants de 3 à 12 ans / 3 tik 12 arte urteko haurrentzat

Ecole Publique – Eskola Publikoan

Tél : 06.14.97.36.04 (- 6 ans)

06.26.40.29.33 (+ 6 ans)

Inscriptions :

Toutes les inscriptions se font par le biais du logiciel ICAP accessible sur le site :
<http://mon-portail-famille.fr/mairie-ascain>

Veillez-vous assurer auprès du service jeunesse d'avoir bien reçu vos identifiants.

Pour les nouveaux arrivants, veuillez-vous rapprocher du service en contactant le
06.26.40.29.33.

L'inscription de votre enfant ne sera validée qu'une fois le dossier complet (vaccins et assurance à jour). Pour suivre l'état de votre demande, nous vous recommandons vivement de vous rendre sur le portail famille : rubrique Mon Foyer – accéder Fichier Foyer et cocher la case « J'accepte de recevoir par mail les notifications du portail famille ». Les informations arriveront sur votre boîte mail.

La période d'inscription débutera le lundi 29 novembre et finira le vendredi 10 décembre 2021.

- **Cantine** : Les repas sont préparés par Bertakoa. Il faut confirmer impérativement avant 9 h 30 dernier délai, chaque matin.

- **Divers** :

Fournir un sac à dos par enfant avec une gourde et deux masques pour les plus de 6 ans.

Pensez à habiller et à chausser vos enfants de manière à ce qu'ils puissent faire, sans retenue, des activités diverses comme : marche en terrains variés, sport, activités manuelles salissantes. N'hésitez pas à laisser une paire de bottes au centre durant le séjour.

TARIFICATION ALSH

Il est rappelé que le quotient familial mensuel correspond au revenu fiscal figurant sur votre dernier avis d'imposition divisé par 12 et par le nombre de parts.

Les familles bénéficiaires de l'Aide aux Temps Libre de la CAF doivent présenter leur attestation en cours de validité. Cette aide CAF, versée directement à la structure, sera déduite de la tarification appliquée à la famille pour la journée ou demi-journée réalisée. Nous vous informons que la Caisse d'Allocations Familiales finance à hauteur de 0,54€ l'heure de présence de votre enfant à l'Accueil de Loisirs.

Toute annulation de journée non justifiée par un certificat médical sera facturée au tarif journée sans repas.

| Quotient familial mensuel | Forfait semaine avec repas | Tarif jour repas compris | Tarif journée allégée* ou jour sans repas | Tarif 1/2 jour sans repas |
|---------------------------------|----------------------------|--------------------------|---|---------------------------|
| < 408 € | 41,65 € | 10,15 € | 6,50 € | 4,05 € |
| de 409 € à 660 € | 43,70 € | 10,65 € | 7,30 € | 4,55 € |
| de 661 € à 780 € | 46,40 € | 11,60 € | 7,80 € | 4,75 € |
| au-delà de 781 € | 48,60 € | 12,15 € | 8,45 € | 4,75 € |
| Enfants extérieurs à la commune | 50 € | 12,50 € | 8,80 € | 5,10 € |

* Allégée : 1/2 journée avec repas

- Tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants présents simultanément (valable pour les forfaits seulement) :

- Pour 1^{er} enfant : tarif normal
- Pour le 2^{ème} enfant : 25 % de réduction
- Pour le 3^{ème} enfant : 40 % de réduction du tarif normal.

- Ces aides ne seront accordées qu'aux familles domiciliées à Ascain et fréquentant l'ALSH d'Ascain ; l'avis d'imposition sera à fournir chaque année début septembre. Si cela n'a pas été fait, fournissez-le lors de l'inscription. Durant l'année, toute situation nouvelle intervenue dans le foyer pourra être examinée et prise en compte.

- Les factures seront envoyées directement aux familles à la fin de chaque mois. Pour des raisons informatiques, les réclamations devront nous parvenir dans un délai de 10 jours.

Important : Si des changements (d'adresse, de situation, de responsable légal) sont apparus durant l'année et qu'ils n'ont pas été pris en compte, veuillez communiquer ces changements soit directement à une personne du centre, soit en les modifiant sur le logiciel ICAP.



ACCUEIL DE LOISIRS AZKAINGO BILGUNEA



Vacances de NOËL

Eguberriko oporrak

Horaires / Orduak :

7h45-18h30

Début des activités à 9h30

Possibilité de venir chercher vos enfants à partir de 17h.

*Du lundi 20 décembre au
vendredi 24 décembre*

Abenduaren 20 tik - Abenduaren 24 tara

Enfants de 3 à 12 ans / 3 tik 12 arte urteko haurrentzat

Ecole Publique – Eskola Publikoan

Tél : 06.14.97.36.04 (- 6 ans)

06.26.40.29.33 (+ 6 ans)

Inscriptions :

Toutes les inscriptions se font par le biais du logiciel ICAP accessible sur le site :
<http://mon-portail-famille.fr/mairie-ascain>

Veuillez-vous assurer auprès du service jeunesse d'avoir bien reçu vos identifiants.

Pour les nouveaux arrivants, veuillez-vous rapprocher du service en contactant le 06.26.40.29.33.

L'inscription de votre enfant ne sera validée qu'une fois le dossier complet (vaccins et assurance à jour). Pour suivre l'état de votre demande, nous vous recommandons vivement de vous rendre sur le portail famille : rubrique Mon Foyer – accéder Fichier Foyer et cocher la case « J'accepte de recevoir par mail les notifications du portail famille ». Les informations arriveront sur votre boîte mail.

La période d'inscription débutera le lundi 29 novembre et finira le vendredi 10 décembre 2021.

- **Cantine** : Les repas sont préparés par Bertakoa. Il faut confirmer impérativement avant 9 h 30 dernier délai, chaque matin.

Divers :

Fournir un sac à dos par enfant avec une gourde et deux masques pour les plus de 6 ans.

Pensez à habiller et à chausser vos enfants de manière à ce qu'ils puissent faire, sans retenue, des activités diverses comme : marche en terrains variés, sport, activités manuelles salissantes.

N'hésitez pas à laisser une paire de bottes au centre durant le séjour.

TARIFICATION ALSH

Il est rappelé que le quotient familial mensuel correspond au revenu fiscal figurant sur votre dernier avis d'imposition divisé par 12 et par le nombre de parts.

Les familles bénéficiaires de l'Aide aux Temps Libre de la CAF doivent présenter leur attestation en cours de validité. Cette aide CAF, versée directement à la structure, sera déduite de la tarification appliquée à la famille pour la journée ou demi-journée réalisée. Nous vous informons que la Caisse d'Allocations Familiales finance à hauteur de 0,54€ l'heure de présence de votre enfant à l'Accueil de Loisirs.

Toute annulation de journée non justifiée par un certificat médical sera facturée au tarif journée sans repas.

| Quotient familial mensuel | Forfait semaine avec repas | Tarif jour repas compris | Tarif journée allégée* ou jour sans repas | Tarif 1/2 jour sans repas |
|---------------------------------|----------------------------|--------------------------|---|---------------------------|
| < 408 € | 41,65 € | 10,15 € | 6,50 € | 4,05 € |
| de 409 € à 660 € | 43,70 € | 10,65 € | 7,30 € | 4,55 € |
| de 661 € à 780 € | 46,40 € | 11,60 € | 7,80 € | 4,75 € |
| au-delà de 781 € | 48,60 € | 12,15 € | 8,45 € | 4,75 € |
| Enfants extérieurs à la commune | 50 € | 12,50 € | 8,80 € | 5,10 € |

* Allégée : 1/2 journée avec repas

- Tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants présents simultanément (valable pour les forfaits seulement) :

- Pour 1^{er} enfant : tarif normal
- Pour le 2^{ème} enfant : 25 % de réduction
- Pour le 3^{ème} enfant : 40 % de réduction du tarif normal.

- Ces aides ne seront accordées qu'aux familles domiciliées à Ascain et fréquentant l'ALSH d'Ascain ; l'avis d'imposition sera à fournir chaque année début septembre. Si cela n'a pas été fait, fournissez-le lors de l'inscription. Durant l'année, toute situation nouvelle intervenue dans le foyer pourra être examinée et prise en compte.

- Les factures seront envoyées directement aux familles à la fin de chaque mois. Pour des raisons informatiques, les réclamations devront nous parvenir dans un délai de 10 jours.

Important : Si des changements (d'adresse, de situation, de responsable légal) sont apparus durant l'année et qu'ils n'ont pas été pris en compte, veuillez communiquer ces changements soit directement à une personne du centre, soit en les modifiant sur le logiciel ICAP.